Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 31

Artikel: Nanette Bonnaveau
Autor: Monnier, Marc
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-213225

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

55me ANNÉE — N° 31. Samedi 4 août 1917.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„ PUBLICITAS "
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 4 50 ; six mois, Fr. 2 50. — *Etranger,* un an, Fr. 7 20.
ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 4 août 1917 : — Nanette Bonnaveau (Marc Monnier). — Vè lo bornî (Marc à Louis). — Le costume vaudois. — Anecdote nuithonienne (Pir-li). — Feuilleton : Les traditions valaisannes (Maurice Gabbud).

Nanette Bonnaveau

En redonnant, il y a huit jours, au *Conteur vaudois,* le fameux quatrain de Nanette Bonnaveau, M. Philippe Godet a rappelé l'article que Marc Monnier consacra, dans la *Suisse illustrée,* à la brave cuisinière poète. Voici, légèrement réduites, ces pages charmantes :

C'était une simple femme du canton de Vaud, *née* à Noville, près Villeneuve, assez longtemps cuisinière de son état, puis retirée dans une petite boutique de Vevey, d'où elle ne sortit que pour aller au cimetière. Elle mourut le 11 avril 1870, âgée de 82 ans et 4 mois.

Dès son jeune temps, dans sa cuisine, tout en faisant bouillir la marmite, elle composait des vers, car elle avait l'oreille musicale, et toute sorte d'idées fines et douces qui lui traversaient l'esprit. Elle riait elle-même du contraste qui existait entre sa manie et son métier. Elle faisait dire à sa maîtresse :

Ah ! combien de rôtis brûlés
Quand la cuisinière est poète !
Les ragoûts ne sont pas salés
Et la soupe n'est jamais prête.

Comment cette simple fille des champs était-elle devenue poète ? — Grâce aux écoles primaires, diront les esprits chagrins... Je croirais plutôt qu'elle fût poussée à la poésie par quelque chagrin mystérieux, une déception peut-être. Elle le laisse entendre dans une de ses pièces, intitulée l'*Invocation :*

Dans ma coupe amère,
J'ai trempé mes lèvres longtemps ;
A caresser une chimère
J'ai, tu le sais, perdu mes plus beaux ans,
Mais si j'étais sûre de te rejoindre,
Nul de mon sort ne m'entendrait me plaindre.

Cette note triste ne lui était pas habituelle. Le plus souvent, elle riait doucement, même des poètes ses confrères :

Les pauvres poètes,
Toujours un peu fous,
Ont souvent leurs têtes
Sens dessus dessous.

Nanette (on l'appelait Nanette) piquait volontiers, de la pointe de sa broche, les gens qui ne lui plaisaient pas. Elle en voulait surtout aux radicaux de 1845... A son avis, la révolution de 1845 n'avait été autre chose que l'introduction du loup dans la bergerie.

Je veux vous raconter l'histoire,
De mon voisin Pierre Gringoire,
Un peu brutal, mais point méchant
Son seul plaisir était de boire...
Que de fois, confiant son champ
Aux bons soins de son chien fidèle,
Qui surveillait tout avec zèle,
Gringoire allait au cabaret
Se régaler de vin clairet !
. . . . . .
On profite de sa faiblesse,
On sait augmenter son ivresse
Et l'on parvient à l'engager
A prendre le loup pour berger.
. . . . . .
Je n'aime plus Gringoire,
Il ne sait que crier et boire ;
Lorsque son loup le mangera,
Honni soit qui le pleurera !

Voici quelques fragments d'une autre pièce, datée de 1855 ; c'est une pétition des chiens au Grand Conseil du canton de Vaud : 32,000 signatures !

Frappés d'un impôt arbitraire,
Nous soussignés, tous chiens vaudois,
Dans cet auguste sanctuaire
Nous venons élever la voix.
. . . . . .
Envers nous vous êtes injustes,
Puisque nous ne vous coûtons rien.
Déjà nous qui sommes des brutes,
Nous payons plus qu'un citoyen.
N'imposez que les grosses bêtes...

Voilà des couplets qui ne sont pas bien méchants, mais Nanette avait bec et ongles. Un beau matin, en 1845, on trouva, collés sur un arbre de la liberté qui venait d'être planté devant sa boutique, quatre vers écrits de sa main et qui devaient plus tard, en 1848, faire le tour du monde :

Ils auraient dû prendre le chêne
Pour leur arbre de liberté :
Il aurait nourri de sa graine
Tous les cochons qui l'ont planté.

Grâce à tous ces vers d'opposition, Nanette passait pour avoir « vendu sa conscience aux réactionnaires ! » Hélas ! la pauvre femme travaillait toute la journée pour vivre et, pour avoir du feu en hiver, elle allait recueillir dans la rue les plus vulgaires combustibles...

Ce qu'il y avait de remarquable en elle, c'était le support, la résignation, la gaîté dans l'indigence :

Connaissez-vous la Bonnaveau ?
C'est Diogène en son tonneau,
Mais Diogène sans le manteau,
Toujours seule dans son taudis
D'où sont exclus les faux amis.

Philosophe sans le savoir,
Filant du matin jusqu'au soir,
Se contentant de son pain noir,
Avec ses oiseaux et son chien...

Ce fragment nous montre assez bien quelle était la vie de Nanette, en sa petite boutique, où elle mangeait, dormait, filait, vendait du savon et des allumettes. Elle n'en voulut jamais sortir, pas même le jour où, déjà bien vieille, elle se cassa la jambe en tombant ; elle refusa de se faire conduire à l'hôpital. « C'est chez moi, dit-elle, que je veux guérir ou mourir. » Et, malgré son grand âge, elle guérit. Dans ce vrai taudis, elle recevait de très grandes dames, une comtesse entre autres, qu'elle appelait « son étoile du nord ». La reine de Suède a porté des dentelles faites par la Bonnaveau.

Malgré son état plus que nécessiteux, je n'ai pas trouvé une seule plainte, un seul cri contre les riches.

Enfant deshérité
Des biens de cette vie
Ne porte point envie
A la prospérité !

C'est le même sentiment qui a dicté les vers que Nanette Bonnaveau fit parvenir à l'impératrice de Russie, sa contemporaine :

Madame, vous avez un trône dans les nues,
Au même âge, pourtant, nous voilà parvenues.
Vous au sein des splendeurs, auguste majesté,
Moi toujours terre à terre et dans l'obscurité.
Cependant nous marchons vers l'heure solennelle
Où l'on doit obéir quand la mort nous appelle.
Qu'importe, alors, en face du tombeau,
Qu'on soit impératrice ou pauvre Bonnaveau ?

Ainsi, Nanette ne portait point envie aux grandes gens. Elle n'en voulait aux mains pleines, que lorsque ces mains restaient fermées. C'est elle qui a fait ce joli croquis d'un jeune avare :

Toujours pensif et n'ayant rien à dire,
On voit qu'il marche en calculant
Quel intérêt peuvent produire
Trois centimes au 10 pour cent.

Une fois pourtant Nanette se mit en colère ; ce fut au chevet d'un malade besogneux et soigné par des médecins qui s'occupaient de son âme, en négligeant un peu trop son corps :

Je les ai vus près du lit de souffrance
D'un malheureux qui se mourait de faim ;
Ils lui parlaient d'amour et d'espérance...
Il n'eût fallu, mon Dieu, qu'un peu de pain !

... Elle nous raconte dans une petite pièce son voyage au paradis :

Je rêvai que mon âme
Ayant quitté mon corps
Fut transformée en flamme
Dès qu'elle en fut dehors...
Et comme un locataire
Qui s'en va sans payer,
J'abandonnai la terre
Sans daigner saluer...

Mais que vit-elle au delà des étoiles ?... Les élus étaient là comme en famille...

Des arbres magnifiques
Dessinaient des portiques
Sur un coin du ciel bleu ;
On chantait des cantiques,
Même on bâillait un peu...

Certes, ce n'est pas là de l'impiété ; ce n'est, à mon avis, qu'une boutade contre les descriptions qu'on nous fait du paradis, et qui nous ôteraient l'envie d'y aller, si nous pouvions prendre au sérieux les Delille des félicités posthumes.

... Quand elle fut morte, M. D... alla dire à une parente de la Bonnaveau :

— Il y a une ligne pour moi dans le testament.

— Que vous a-t-elle laissé ? demanda l'héritière toute pâle.

— Le recueil de ses vers !

L'héritière fut rassurée. Elle avait craint que la pauvre vieille femme n'eût fait à son bienfaiteur un legs autrement considérable : quelques morceaux de savon, peut-être, ou un paquet de fil. M. D. a bien voulu me confier ces vieux papiers. Voilà comment j'ai pu écrire un feuillet ou deux sur les poésies de l'ancienne cuisinière vaudoise. On n'avait publié d'elle (à Vevey, en 1856), que vingt-quatre pages de vers pleins de fautes ; il m'a fallu quelque peine pour retrouver le texte à travers les hiatus et autres peccadilles des copistes ou des imprimeurs. Je ne prétends pas qu'il y ait du génie dans cette œuvre, je prie seulement le lecteur de considérer combien le goût de la poésie a élevé cette brave femme au dessus de sa condition et combien le travail littéraire, même sans produire de chefs-d'œuvre, élève le cœur.

Avant de livrer cette petite étude à l'impression, je l'ai soumise à un ancien ami de la Bonnaveau, qui a bien voulu m'écrire : « On dirait que vous l'avez connue. Il n'y manque qu'un trait ou deux, notamment son respect pour les livres. Quand on lui prêtait un volume, elle le cachait dans un tiroir de sa commode et mettait, pour le lire, un tablier blanc. Cette dernière précaution devait lui coûter, car elle ne changeait pas volontiers de vêtements, et si elle vendait du savon, elle n'en consommait pas beaucoup pour elle. Mais les livres étaient pour elle chose si sacrée que je lui confiais volontiers mes plus belles éditions. »

MARC MONNIER.

VÈ LO BORNI

Ie fâ tant tsaud que lo sèlau
No mor la pî quemet on lau.
On sè crèra pe quâ dâi z'ustie.
Justameint la Jeannette à Diuste
Lâve-te pas sa buïa vouâ !
Et de bon matin l'a criâ
Po lâi aidhi trâi crâne fenne,
Luise, Suzon et pu Marienne.
Sè sant messe vè lo bornî,
Escarpâïe, brè recoussî,
Et pu ie savonnant, ie trézant
Lè gros leinssu : rrau... rrau... lo fiézant
Dau tant que pouant dèssu lo lan
Qu'on vâi à l'eintor de lau man
Bavâ 'na mocha tota bliantse.
Et rrau... et rrau.. on s'escormantse,
On lâi va dâi bré et dau mor.
Câ clli dzo l'ant dau boutafro
L'ant dza dèvesâ dau menistre
Que l'ant vu *dzauquâ* âi fenître ;
De monsu Belyâ, lo régent,
Que *dèvese* à la Claire âo Djan ;
Dau boutequan que l'a 'na felhie
Que sè pllieint adî de la grelhie
Quand ie faut châ, mâ po droumî
Et po trovâ son boun' ami
L'è viva quemet cllia tchevretta
Que trasse lé avau la cretta.
Ora, ie sant su lo medzî
Et crètiquant lo bolondzî :
Que sa fenna l'è besaudzîra
Et veind sa martchandi trau tsîra.
— N'è pas tot sa faut' assebin
Quand on a on gouvernemeint
Que no baïe por tot dâi carte,
Dit Suzon. Vaide clliau pancarte
Clioulâïe lè vè lo pilier.
Iena ie sè dit : « Pain entier. »
L'autra : « Demi-livra de sucro
Per dzein et per mâ. » — Eh ! clli sucro !
Clliau guieux, no lo fant-te djonnâ ?
Su sura qu'aprî l'au dinâ,
Quand l'ant medzî lau zizelette,
L'ein mettant dein lau z'ècouèlette,
Ti clliau dzein dau gouvernemeint !
Que fâ la Luise ein sè crinsseint.
— No z'arant prâ lè favioule,
Lè chètson, lè pomme berboule,
Et pardieu, mêmameint lo pan
Que cein no farâi pas atant !
— Na pas lo sucro ! po 'na fenna
Quand l'è qu'a z'u bin de la peina
Quemet no vouâ, vè clli bornî,
Cein remet ein pllièce lè bouî
De bâire quie 'na gorgottâïe
De thé âo d'iguie bin sucrâïe.
— N'è pas tot, fâ Marienne âo-Gros,
Qu'a son hommo dein lè prècaut,
Ie paraît que, po stau senanne
Que vant veni, tote lè granne
Sarant *robâïe* âi païsan.
Volian tot preindre, clliau rupian.
— Laisse lè pî ! que fâ la Luise
Que buïandâve dâi tsemise,
Quand clliau dzein dau gouvernemeint
No z'arant prâ mauduameint
Cein qu'on a dein noutrè carrâïe,
Qu'on porrâ dein noutrè coraille
Pas pî sè betâ on ... fetset,
L'âodrant por no âo ... *cabinet*.

MARC A LOUIS.

LE COSTUME VAUDOIS

Sans doute, on ne saurait se flatter de voir toutes nos dames, toutes nos jeunes filles fausser compagnie à la mode autoritaire, pour n'adopter d'autre parure à leurs attraits naturels que le gracieux costume de nos grand'-mères. Ce costume répondait à une époque, à des idées, à des mœurs qui n'étaient pas celles d'aujourd'hui et qui ne reviendront pas. La roue tourne, le temps fuit et, bien, dit-on, qu'il n'y ait rien de nouveau sous le soleil, l'histoire n'offre guère d'exemple de coutumes, de modes qui, ayant fait leur temps, soient revenues au jour sous la figure qu'elles avaient à leur première apparition. Et pourquoi cela ? Parce que les idées ont évolué et qu'il n'est pas le même, l'esprit qui a créé et l'esprit qui ressuscite. Il faut se rendre à l'évidence et en prendre sagement son parti.

Mais ce n'est pas à dire, certes, qu'il ne faille louer sincèrement l'intention qui guide nombre de nos dames et demoiselles, dans leurs efforts pour remettre en honneur le costume vaudois. On peut d'autant mieux encourager ce mouvement, que ses initiatrices ont très bien compris quelle en peut et doit être la juste portée. Elles n'ont pas l'illusion de substituer le costume vaudois aux modes actuelles. Elles n'ont d'autre prétention que d'en faire la parure des jours de fêtes religieuses et patriotiques. L'intention est très heureuse et très louable ; elle ne saurait que rallier les suffrages de tous les bons patriotes.

La fête nationale du 1er août, qui nous donna l'occasion de voir nombre de « Vaudoises » de tout âge, aussi gracieuses les unes que les autres, doit avoir converti les plus hésitants.

Voilà pourquoi nous sommes heureux de reproduire les lignes suivantes de Fréd.-Ph. Amiguet, publiées dans le *Journal de Château-d'Oex*.

* * *

Des jardins qui viennent marier leurs arbres et leurs fleurs aux eaux bleues du lac. Une vieille maison au toit couvert de tuiles rouges ; des volets verts. Très loin, perdues dans une brume légère, les montagnes de Savoie. Une jeune fille, à la coiffe ajourée de dentelles, au corsage noir, à la jupe légère et jolie.

De vieux chalets, aux larges avants-toits, un torrent mugissant qui sort d'une gorge profonde. Des sapins ; des montagnes aux parois vertigineuses. Un berger qui, appuyé sur sa houlette, rêve. Telles sont les vieilles estampes de notre pays. Pays lourd et somnolent dans les chaudes journées de juillet et d'août. Pays aux gros villages cossus, avec la vieille église, la fontaine où l'on vient causer, la cure où fleurissent les campanules et les jasmins. Et toujours, comme décor, là-bas, les montagnes. Ou bien pays aux larges et riches vallées, avec ses villages, ses prés, ses forêts. Très haut, près des nuages, les montagnes, le Haut-Pays.

A cette terre pittoresque et originale, appartient un costume qui a été déclassé, mais qui, depuis quelques mois, commence à jeter de nouveau sa gaîté et son air ancien sur la vieille terre vaudoise.

L'essai est encore trop timide ; et les jeunes filles, qu'effarouche tout ce qui est ancien et désuet, laissent sommeiller dans de vieux bahuts sentant la lavande, les ravissants costumes que portaient leurs aïeules. Elles ont peur, disent-elles, d'être ridicules. Comme si jamais un costume national pouvait être ridicule ! Lui qui est sorti des entrailles mêmes du sol, qui naturellement s'est harmonisé avec le paysage, avec la terre. Le costume national a, au point de vue esthétique, le même charme que les vieilles chansons, que les rondes anciennes que l'on allait chanter et tourner à Montbenon, à Taveyannaz. Il est comme notre littérature, comme notre accent, il est notre bien ; ce qui nous distingue des autres ; et surtout il est comme l'écho du passé, le temps où nos premiers conseillers montaient à la cathédrale pour prêter serment ; où nos troupes allaient passer la revue à Beaulieu ; le temps de notre vieille société vaudoise, intellectuelle et artiste. Le milieu où vécurent Vinet, Charles Secretan, Frédéric Monneron, Juste Olivier et bien d'autres encore !

Allons, fillettes et jeunes filles, vous qui aimez votre pays, ne voulez-vous pas contribuer à conserver, à faire vivre l'âme de la patrie, en sortant les vieux costumes qui dorment dans les coffres fleurant la lavande ?

ANECDOTE NUITHONIENNE

Vers la fin du XIIIe siècle, le Nirmont avait dévalé sur Semsales en le recouvrant entièrement de sa lourde masse. Après mûres délibérations des prudhommes, on avait décidé, avec une sagesse qui n'aurait point déplu à Socrate, de déplacer le village plutôt que la montagne.

Ces jours derniers, une avalanche de vingt-deux moutons, descendue de Tremettaz, a mis en émoi cette paisible population semsaloise, d'autant plus que l'on n'avait pas à faire, en cette occurrence, avec une masse inerte permettant aussi une certaine inertie dans les résolutions à prendre, mais il fallait incontinent parer aux premières nécessités de cette gent lanifère. Si parfois l'autorité fédérale a de gros soucis pour maintenir l'entente des vingt-deux cantons confédérés, l'autorité pupillaire de Semsales eut à dénouer le nœud gordien ; un laps de temps assez considérable avait été dépensé pour faire le dénombrement de ces nouveaux venus et chercher à découvrir leur état civil ; les calculateurs de l'endroit en trouvèrent facilement le nombre ; quant à leur état civil, les registres faisant défaut, il fut convenu que cette gente bêlante devait, par son ascendance, remonter aux temps préhistoriques, alors que la propriété était au premier occupant. Salomon n'aurait pas jugé autrement.

Mais, que faire de cette emprise de moutons ? L'autorité dénommée jugea compétemment qu'il fallait d'abord les mettre en fourrière, ce dont les prudhommes bien avisés convinrent et que les moutons accueillirent avidement, tout en manifestant à leur manière un pénible étonnement du jeûne prolongé dans lequel on les avait laissés, car ils ignoraient à bon droit que les lenteurs semsaloises priment sur les proverbiales lenteurs romaines.

Pour ce jour là, ce fut assez d'une décision prise, il fallait éviter le surchauffement de la machine intellectuelle et cérébrale, consulter le code et feuilleter les tables fort usagées des émoluments judiciaires pour inventaires et écritures.

Les jours suivants, en séance plénière, on proposa un impitoyable dilemme : vendre ou occire les infortunés moutons ; les visées sto-